

MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
**Monsieur A. Goffart, Directeur**  
A.A.T.L. – Direction de l'Urbanisme  
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1  
1035 BRUXELLES

V/réf. : 04/PFD/604441  
N/réf. : AA/GM/Bxl2.2563/s.599\_Harenberg  
Annexes : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES (Haeren). Harenberg / rue du Klesper. Construction de 41 logements, une salle polyvalente et un parking en sous-sol. Demande de permis d'urbanisme – Avis de la CRMS.  
(Dossier traité par Diane GUSTIN)

En réponse à votre demande du 16/01/2016, reçue le 16/01/2016, nous vous communiquons ***l'avis favorable*** émis par notre Assemblée en sa séance du 01/02/2017.

La demande porte sur la construction d'un ensemble de 41 logements, une salle polyvalente et un parking en sous-sol (35 emplacements). Le terrain concerné par le projet est situé dans la zone de protection du site semi-naturel du Castrum à Haeren.

La CRMS souscrit au projet qui est bien étudié et qui satisfait tant du point de vue de l'implantation des immeubles que de leurs gabarits et leur expression architecturale. Le projet ne portera pas atteinte aux vues vers et depuis le site protégé et s'intégrera bien dans son contexte urbanistique et paysager. Dans ce cadre, l'association au projet d'un architecte-paysagiste a constitué une démarche très positive qui a permis d'inscrire les nouvelles constructions dans un jardin collectif dont l'aménagement très soigné présente une déclinaison rurale référent au paysage environnant.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A.AUTENNE  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

Copies à : - A.A.T.L. – D.M.S. : S. VALCKE